



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Commission consultative des programmes de l'enseignement musical

Programme d'études

A.1.3.6. Contrepoint

Compétences souhaitées :

1. Création musicale de pièces à deux ou plusieurs voix dans différents styles, avec et sans grilles harmoniques données
2. Création musicale d'une partita sur motifs donnés en différentes formes
3. Création musicale d'un bacinum dans différents styles sur textes donnés, avec et sans motifs donnés
4. Création musicale d'un contrepoint rigoureux à deux ou plusieurs voix
5. Création musicale d'une invention à deux ou plusieurs voix, avec et sans motifs donnés
6. Création musicale d'un fleuri renversable à trois ou plusieurs voix
7. Création musicale d'une variation de choral à trois ou plusieurs voix
8. Création musicale d'un canon, avec ou sans plan tonal donné
9. Création musicale d'un contrepoint dans différents styles à trois ou plusieurs voix, avec et sans sujets donnés
10. Création musicale d'un double chœur à six voix dans différents styles avec texte
11. Création musicale d'un motet à quatre voix dans différents styles, avec et sans textes et sujets donnés

DIVISION INFÉRIEURE – 1^{er} CYCLE

Examen pour l'obtention diplôme du premier cycle

L'examen comporte deux épreuves en mise en loge.

Épreuve 1 :

- 1 pièce à deux voix avec une voix donnée (p.ex. invention, chant populaire), éventuellement indications harmoniques données ;
ou bien
- 1 partita à une voix sur un motif donné en forme bipartite.

Épreuve 2 :

- 1 bacinum dans le style renaissance tardive sur un texte donné, avec une voix donnée, éventuellement motifs donnés ;
ou bien
- 1 exemple de contrepoint rigoureux à deux voix.

DIVISION INFÉRIEURE – 2^e CYCLE

Examen pour l'obtention du diplôme du deuxième cycle

L'examen comporte deux épreuves en mise en loge à un texte chacune.

Épreuve 1 :

- 1 invention à deux voix de 24 à 36 mesures sur un motif donné par l'établissement

Épreuve 2 :

- 1 bacinum (style renaissance tardive), motifs donnés
ou bien
- 1 fleuri à trois voix

ou bien

- 1 pièce à trois voix, avec une voix donnée, éventuellement motifs donnés

DIVISION MOYENNE SPÉCIALISÉE

Examen pour l'obtention du diplôme du premier prix

L'examen comporte deux épreuves en mise en loge à un texte chacune.

Épreuve 1 :

- 1 variation de choral à trois voix

ou bien

- 1 invention à trois voix

Épreuve 2 :

- 1 canon (deux voix canoniques et basse libre / plan tonal donné)

ou bien

- 1 contrepoint style renaissance à trois voix sur sujet donné

ou bien

- 1 contrepoint rigoureux à quatre voix

ou bien

- 1 pièce à quatre voix, avec une voix donnée, éventuellement motifs donnés

DIVISION SUPÉRIEURE

Examen pour l'obtention du diplôme supérieur

Épreuve en loge en deux parties :

Partie 1 :

- Réalisation d'un double chœur avec texte (inspiré du style Gabrieli, Willaert, Schütz, etc.)

ou bien

- Réalisation d'un motet à quatre voix (style Renaissance) texte et sujet donnés

Partie 2 :

- Réalisation d'une variation de choral à quatre voix

Évaluation / pointage :

- Partie 1) : 30/60 points

Partie 2) : 30/60 points